

La ville et ses restes

**PAR
PERLA SERFATY-GARZON***

**IN
L'AMENAGEMENT URBAIN – PROMESSES ET DEFIS.
Sous la direction d'Annick Germain,
Institut Québécois de Recherche sur la Culture,
Montréal, 1991.
Pages 232-267.**

* Ce texte a été publié pour la première fois par Perla Serfaty-Garzon sous le nom de Perla Korosec-Serfaty.

LAIDEUR ET LEGITIMITE DANS LE PAYSAGE URBAIN

Nous voudrions, dans ce chapitre, parler de ce dont on ne parle pas, sauf en haussant les épaules, en poussant un soupir découragé ou de manière péjorative. Nous parlerons de ces espaces en lambeaux que nous apercevons du coin de l'œil lorsque nous sommes lancés à grande vitesse sur les autoroutes urbaines, ces béances dans la trame de la ville que notre regard parcourt en refusant de s'y attarder, de ces étendues solitaires ponctuées d'édifices à l'abandon dans lesquels nous voyons parfois une forme de poésie tragique, mais dont nous nous éloignons bien vite. C'est dire que notre intérêt portera sur une des dimensions les plus négligées du paysage urbain moderne, celle que l'on retrace dans les ordres de l'ordinaire, de l'indifférent, et du laid.

La notion de paysage, tendue entre une « lecture objectivante, (qui la pose) comme le résultat tangible des interactions multiples entre le milieu naturel et l'histoire des sociétés, et une lecture qui soumet le concept lui-même à la reconnaissance d'un regard, historiquement et socialement construit »¹, est par nature polysémique, dans la mesure même où elle décrit un aspect du réel tout en faisant référence à sa représentation. Le paysage est à la fois la partie d'un pays présente à notre regard, l'étendue que l'on appréhende comme un tout, mais aussi ce que le sujet en comprend, ce qu'il en ressent à son égard, et l'ensemble des plaisirs, rêves ou images que cet espace provoque en lui. Le paysage n'est jamais seulement une représentation ou une portion d'espace concret, le support d'émotions ou celui d'actions pratiques. Si chacune de ces dimensions prend en effet plus ou moins d'importance selon l'expérience du paysage que le sujet traverse, et si la configuration de ces dimensions varie en fonction de facteurs sociaux², il n'en reste pas moins vrai que le paysage est à la fois produit et support d'imaginaire, réel et construction du réel, perception et interprétation de la perception.

Le recours à la notion de paysage est pourtant contraignant dans la mesure où elle reste étroitement associée à celle de jugement esthétique. Si nous nous en tenons à son histoire, parler de paysage, c'est parler du beau, du pittoresque, ou du charmant, du plaisant enfin. On connaît les liens entre l'expression du sentiment paysagiste et la peinture d'une part, la littérature d'autre part³. C'est que l'histoire de la pensée comme du sentiment paysagiste est celle même des paysages élitaires, grandement admirés, souvent chargés d'une mission sociale. Le projet paysagiste tel qu'il se dessine depuis le XVIII^e siècle comme projet social, non seulement ignore les lieux concrets de la vie ordinaire, mais a souvent débouché sur des tentatives de la réformer, sinon de la supprimer, comme ce fut le cas pour les paysages ruraux et forestiers⁴. La tradition tient donc pour négligeables au mieux, et toujours pour les situer hors de son champ d'intérêt, les espaces abandonnés, interstitiels qui ponctuent la ville contemporaine. Ce sont des anti-paysages par cette tradition, en ce sens qu'ils ne suscitent pas les émotions esthétiques qu'elle reconnaît, en ce qu'enfin ils ne peuvent qu'obscurcir les efforts d'élucidations du sens, la mise sur pied des codes d'appréciation qui a accompagné la production des paysages élitaires.

Rapportée au contexte urbain, la notion de paysage n'est pas moins contraignante. Avec les travaux de Rimbert⁵, Lynch⁶ et Ledrut⁷ sur les images de la ville, une approche particulière se dessine, qui privilégie l'idée de l'identité de lieu ou de ville et de ses composantes, sa lecture et son interprétation. Cette approche expulse complètement la part de flou des images urbaines, ou les considère comme autant de dimensions négatives de ces dernières. Les objets d'études en prennent une sorte de netteté, de clarté qui laisse un champ fertile mais peu exploré, parsemé de notations subjectives et d'esquisses poétiques consacrées aux anti-paysages et aux non-lieux⁸. Sous l'influence de Chombart de Lauwe⁹, Lefebvre¹⁰, puis Faucault¹¹, le regard critique voit dans la production et, plus tard, dans la protection du paysage urbain un instrument de domination sociale que se réservent les institutions étatiques¹². Les analyses de l'appréciation des paysages ou de la « consommation paysagère » se font sur le modèle de l'anatomie du goût offerte par Bourdieu¹³, et font apparaître le lien entre appréciation et maîtrise des codes et attribuent à l'objet valeur et position parmi d'autres objets et qui permettent de renforcer les mécanismes de distinction sociale.

Mais alors que faire de ces lieux que notre regard parcourt, *nolens volens*, tant de fois par jour ? Ne peut-on penser qu'en dépit de l'absence de prestige qui les caractérise, ils constituent non seulement une dimension de l'identité de la ville moderne, mais aussi, à travers nos pratiques répétées, et apparemment indifférentes, une dimension de notre identité de citoyens ?

La négligence de ces espaces interstitiels, souvent précaires, est une condamnation implicite du paysage même de la ville contemporaine. Car ces lieux sont non seulement nombreux, mais ils sont le produit même des évolutions industrielles de notre société, dont nous sommes partie prenante. Ils s'intègrent à d'autres paysages, peut-être plus anciens, plus anoblis par le temps, pour en devenir une dimension particulière. Des regards d'usagers leur attribuent une valeur paysagère : ainsi du regard de l'habitant frontalier d'une zone industrielle, ou celui des travailleurs de cette même zone, qui les transforment en lieux porteurs d'identité.

Il nous faut, à notre tour, regarder ces lieux, et leur reconnaître valeur de paysage. Mais comment le faire ? Nous partirons de l'idée qu'ils représentent la traduction des conflits qui sont au cœur de l'inscription urbaine de la modernité, et que leur précarité et leur illégitimité découlent précisément de leur position au cœur de cette inscription conflictuelle. Il faudra alors nécessairement garder à l'esprit que notre propre regard, en accordant une valeur paysagère à ces lieux réputés dépourvus d'intérêt, transforme la nature incertaine de statut actuel et leur en confère nécessairement un nouveau en les « tirant » du côté de la tradition paysagère esthétisante.

Cette prémisse bouscule pourtant un aspect de cette tradition, pour laquelle la laideur dans le paysage n'est pas un objet d'intérêt, et qui a toujours la nostalgie des hauts-lieux, jardins somptueux, grandes places publiques et magnifiques ensembles urbains. Elle nous conduira nécessairement à tenter de saisir le sens de cette laideur, afin de reconnaître la difficulté que nous éprouvons à la cerner. Notre effort d'élucidation seront donc plus sensible aux mots qui véhiculent l'expérience et la perception des lieux qu'à leurs qualités spatiales concrètes ou « objectives ».

Nous aborderons alors la question de l'appropriation du sens de cette laideur à travers deux cas et deux contextes culturels différents. Nous ferons un premier récit de cette appropriation par ajustement, adaptation, intériorisation du statut actuel de l'un de ces lieux à Montréal. Puis nous parlerons d'autres espaces interstitiels en France dont l'appropriation par détournement de leur sens idéologique originale a débouché sur la formation d'un nouveau paysage et l'émergence d'un nouveau statut de ce type de lieu. Nous nous interrogerons enfin, en guise de conclusion, sur la fatalité de ces appropriations et sur leur portée, et rappellerons les raisons de la nécessité de lecture des paysages de reste dans la ville.

L'EXPERIENCE PAYSAGERE DES LIEUX VAGUES : MOTS, IMAGES, ITINERAIRES.

Mots et itinéraires

Pour parler des espaces -restes de la ville, nous supposerons l'idée de ville connue, et la force de son émotion profondément vécue. Nous supposerons aussi reconnue l'importance du temps dans le déploiement de la ville : celle de l'histoire de ses lieux particuliers, la lente sédimentation qui donne à certains quartiers leur âme, l'érosion qui en frappe d'autres, les aléas des grands raz de marée urbains portés par le dynamisme économique ou la folie des grandeurs politiques des princes qui nous gouvernent. C'est ainsi que la ville est soudain soulevée de triomphantes cheminées volcaniques que nous appellerons immeubles à bureaux, mais qu'elle semble ailleurs embarrassée de ces espaces nus appelés terrains vagues. Vagues justement comme notre malaise à leur sujet, et comme notre incapacité de les voir dans ce qu'ils pourraient signifier. Le terrain vague heurte parce qu'il n'y a rien de moins vague que la ville, ne serait-ce que parce que, de manière fondamentale, la ville est cheminement. Etre un citoyen, c'est d'abord avoir des itinéraires qui nous font partir d'un point donné pour aboutir à un autre, tout aussi bien défini. Nous vivons l'urbain comme un parcours, qui n'a pas l'apparence de l'enchevêtrement. Car nos trajets lient entre elles nos activités et donc nos différents rôles et, à ce titre, ils unifient nos différentes manières d'être au monde.

Mais le terrain vague peut-il légitimement apparaître sur nos itinéraires ? Est-il un point d'où on peut partir, auquel on peut aboutir ? Il semble condamné à être, au mieux, traversé. Quelle idée de s'y attarder ? Nous ne trouvons pas, dans la logique qui gère notre routine de raison de nous y rendre comme à un endroit particulier. C'est pourquoi nous portons parfois sur le terrain vague un regard utilitariste, qui nous conduit par exemple à y garer nos voitures, et donc à n'y demeurer que de manière éphémère, en route vers d'autres buts inavouables.

Si la ville est itinéraire, elle est aussi langage, de mots qui disent, sous forme de rumeurs, de réputations, de conversations ordinaires, que tel ou tel endroit est beau, animé, ou dangereux. Les mots des affiches, qui disent « attention, danger ! », ou « défense de s'arrêter », ceux qui frappent d'interdit des tunnels, des chantiers, ou des quartiers malfamés. Les mots qui réservent une jouissance à quelques-uns, « attention, propriété privée », ceux des graffitis, qui disent la revendication, la rébellion, le louche, le sinistre, la violence qui couve. Et puis, il y a les endroits qui sont rendus mythiques, qui sont chantés et magnifiés par des mots si anciens que leur nom suffit à les évoquer tous. A Montréal, il y a la « Main », Sainte-Catherine et Saint-Denis, qui disent une histoire locale, des côtoiements, une géographie de l'attachement, une topophilie. Certains nous sonnent comme des menaces, évoquant des quartiers ou même des villes violentes : « le Bronx » à New York, mais aussi Détroit tout entière, et d'autres disent le minable, l'interlope sans plus d'explications : Pigalle et Times Square, confondus en un seul paysage de peur et de dégoût.

Si donc notre géographie personnelle coïncide avec des trajets autant que des pratiques verbales, il nous faut nous interroger sur les mots mêmes que nous employons ici. Nous le ferons comme en chemin, en partant de notre doute sur la vacuité des restes en général, et celle des restes urbains en particulier. Nous avancerons lentement, faisant des haltes fréquentes vers notre but, qui est de trouver d'autres mots pour dire le sens de ce que, pour le moment, nous désignons comme une vacuité dans la ville.

Le reste

Dans la vie de tous les jours, le reste est ce surplus qui survit à notre satiété¹⁴. Nous avons certains besoins qui sont satisfaits, et « il reste » quelque chose, qui, pourtant, n'est resté que par moi, qui le définis comme tel. Le reste de mon repas, on le sait, satisferait bien des personnes qui vivent dans la famine. Le reste de ma boisson, qui est une bouteille vide, est une source de revenu pour le vagabond. Dans cette perspective, le reste est quelque chose de matériel, rebut pour moi, bien pour d'autres. Mais le propre du rebut, c'est d'être séparé, éloigné de soi, hors de notre vue. Il est mis « ailleurs », parfois temporairement, et parfois pour qu'il se décompose et « disparaisse » tout à fait, qu'il perde sa nature même de rebut.

Plus encore, le rebut est ce qui négativement connoté, le moche, le sale, le honteux, ce qu'on cache, qu'on veut ignorer, qui est loin des yeux. Le rebut est de l'ordre du secret, c'est l'immoral, le scabreux et le scatologique¹⁵. Par opposition, on rapproche le bien de soi, on l'entoure de barrières protectrices, on le cache aussi, mais cette fois-ci, c'est pour mieux le conserver par devers soi. Le bien dit la bienveillance, il est de l'ordre du patrimoine. Ainsi, protéger un objet, comme protéger un espace, c'est en protéger le sens positif, tandis que l'espace-rebut est entouré de palissades de bois de dernière qualité, d'une clôture de métal qui évoque la prison, ou tout simplement laissé à ciel ouvert, dans sa béance agressive.

Images de la vacuité

Nous voilà peut-être arrivés à une étape : le reste urbain nous offense parce qu'il est trop ouvert, d'une ouverture qui n'est ni celle, civilisée la place publique ou du boulevard, ni celle, belle dans son envolée naturelle, du bois ou du parc. Comment supporter cette béance indécente ? La ville, dans ses terrains vagues, ses grandes étendues ravagées par les constructions d'autoroutes, ses friches industrielles, à l'air d'étaler de mauvaises manières, de se comporter de manière relâchée.

Si encore cette béance pouvait exprimer une force de disponibilité. Mais elle n'évoque que la vacuité fonctionnelle. A la question : « A quoi sert cet endroit ? », il semble n'y avoir pas de réponse sauf « à rien ». Ce rien ne contredit-il pas l'essence de la ville, qui est que l'espace serve toujours à quelque chose ? Le dynamisme économique, les jeux de la spéculation, les besoins concrets des gens sont ces aspects qui légitiment que la ville soit un agrégat d'assignations spatiales. Et c'est devant cette réponse : « Ça ne sert à rien », que l'on est pris d'une sorte d'impatience mé nagère : il faut clore cette béance, remplir cette vacuité,

et donc bâtir. Edifier quelque chose, utiliser l'espace d'une manière ou d'une autre, comme une maîtresse de maison met un « petit meuble » dans un coin du salon, car sino, « ça ferait trop vide ».

Des lieux pleins de vide?

Le vide, disons-nous, mais quel vide ? Et pour qui, aux yeux de qui, ce vide ? Tout vrai promeneur d'une ville sait que ni les terrains vagues, les friches industrielles, ni même les dessous d'autoroutes urbaines, ne sont vides. Ce sont certes des terrains vagues, mais souvent pleins. Ils sont pleins de graffitis, et donc des mots de gens qui ont quelque chose à dire, mais le disent anonymement, en courant, parfois dans le noir, de manière illicite et pourtant têtue. Il y a de la violence dans les graffitis, dans leur manière de nous imposer des pensées lapidaires, ou un humour qui ne demande aucune reconnaissance. Ces lambeaux de sens animent nos itinéraires, ils révèlent les haines mises sous le boisseau, et tout un monde d'émotions dont la civilité de la sociabilité de rue n'autorise pas l'expression. Comme la ville toute entière, les terrains vagues sont donc une pratique langagière.

Ces espaces vacants sont aussi souvent pleins d'objets disparates : bouteilles vides, sacs d'emballage fanés, cartons à l'abandon. Le terrain en friche possède sa propre panoplie, qui le symbolise sans ambiguïté, et, comme n'importe quelle rue urbaine, il est révélé par les restes des passages et des séjours humains qu'il accueille.

Et puis il y a les herbes folles qui remplissent l'espace vacant, confirmant, s'il en était besoin, l'idée de négligence et d'abandon du lieu. Ces herbes sont mauvaises, celles que l'on expulse du jardin domestique, du jardin botanique, du jardin public. Elles se mêlent à des restes de béton, d'asphalte, ou à des cailloux, et opèrent ainsi une sorte d'unification du statut de résidu de ces lieux.

Ces friches cependant sont aussi fréquentées par des gens, qui les traversent en diagonale, en route vers d'autres buts, mais aussi des gens qui s'arrêtent, boivent de la bière, échangent des cigarettes, se parlent, y dorment parfois, et qui se livrent à mille trafics qui, bien qu'illégaux, ne sont pas moins autant d'échanges sociaux, un commerce au sens propre du terme.

Enfin, les terrains vagues sont pleins de notre embarras, et donc du sens que nous leur donnons comme lieux négatifs qui contredisent la précision fonctionnelle que nous aimons voir dans la ville, et qui nient son caractère instrumental. Ils sont pleins de leur sens en tant que demeures de nombre de vagabonds, de miséreux, et de ces marginaux dont la mise nous heurte, et qu'on évite tant ils nous semblent vaguement menaçants.

Paysages de la vacuité sociale

Alors qu'ils sont pleins de sens, de gens, d'objets et d'activités, pourquoi nous obstinons-nous à les dire « vagues » ou « vacants » ? Ne serait-ce pas parce que ce plein est socialement identifié et défini comme illégitime qu'il équivaut à une vacuité ? En particulier, le plein social des terrains vagues n'est-il pas refusé avec tant de persévérance qu'on essaiera de le déplacer ailleurs, vers d'autres friches, vers des abris charitables, mais toujours hors du regard des passants ? Ne serait-ce pas notre indignation devant l'absence de fonction socialement légitime immédiatement perceptible des restes urbains qui nous fait porter sur eux un regard sélectif, qui voit béance et vide de sens là où il nous est difficile de reconnaître les formes que prend un tel sens ?

Ainsi dans nos pratiques d'espaces routinières, comme lorsque nous nous laissons aller à penser de manière rapide et simplifiante, nous assimilons le plein d'un lieu à la positivité et à la légitimité des activités qui y prennent place. Nous nous complaisons à penser qu'il existe une sorte de morale spatiale, qui se résume à une adéquation entre gens et lieux. Dans une vision de la ville où les *beautiful people* fréquentent les urbains estimés, les lieux sinistres sont habités par des gens louches. Et si les marginaux occupent les terrains vagues, c'est qu'il y a bien adéquation entre le reste social que les premiers représentent et le reste spatial que sont les seconds.

Mais la vacance des lieux n'est pas seulement une qualité négative. Ce que l'expression française « terrain vague » dit, c'est l'indétermination de ce lieu, son absence de statut légitime parmi les autres lieux spécifiquement urbains. L'expression « lot vacant », au-delà de sa référence à la spéculation sur les terrains, héritée de l'anglais *vacant lot*, révèle une autre facette du phénomène, soit son caractère d'espace en suspens, et même en attente d'être. Cette vacuité n'est pas alors tant une absence pénible que le germe d'une future présence, dans la mesure même où ce vide s'inscrit dans ce qui fait une ville : sa mobilité, sa diversité. Si la vacuité d'aujourd'hui est insupportable, il n'en reste pas moins qu'elle peut devenir un autre plein, probablement socialement légitime cette fois. Nous retrouvons l'idée que le reste de la ville est un bien en sommeil, et qui, à ce titre, va être jalousement gardé.

Bon et mauvais paysage

N'y aurait-il donc pas de mauvais paysage, mais seulement des lieux en transition ? De futurs bons paysages, c'est-à-dire des lieux organisés, répondant à des modèles canoniques ? Il n'y a pas de mauvais paysages, mais des restes urbains qui donnent leur sens au plein de la ville, en célèbrent indirectement la richesse tout en nous indiquant une porte de sortie, en nous rappelant que le monde est plus vaste qu'il n'y paraît, qu'il y a, au-delà des hauts-lieux de la ville, des endroits où s'exprime la différence, autre chose de plus angoissant et de plus complexe que la grandeur des espaces consacrés.

La précarité du statut des espaces -de-reste ouvre l'expérience de la ville, et de cette amplitude naît l'attachement : les émeutiers de la Commune, nous dit Lizet ¹⁶, brûlent le Conseil d'Etat à Paris en 1871 : « en plein cœur de la cité, une forêt s'installe [...]. Aussi curieux que cela puisse paraître, elle ne sera détruite qu'en 1898, une génération plus tard [...]. Plusieurs naturalistes ont suivi les étapes et les modalités de cette afforestation singulière », qui s'engagent dans l'identification et la classification de la flore du déséquilibre écologique et social. Lorsque les pouvoirs publics décident de raser la forêt pour construire la Gare d'Orsay, journalistes, poètes et écrivains trouvent les mots de regret et de rébellion contre sa destruction, et contre la mise sous le boisseau de ce monument qui « est le seul dans lequel la fantaisie du sol, si constamment réprimée par la voirie parisienne, existe »¹⁷. Le sol a ce pouvoir poétique de rappeler que le sauvage existe dans l'univers, et sa présence dans la ville confère à cette dernière une dimension fantastique et poétique.

La vacuité spatiale est pleine de sens et contribue au sens de la ville. Ni vaine, ni gratuite, elle fait plus que participer de son identité :

Il faut en venir au fait, qui est celui-ci. Ce que nous aimons dans les villes, ce sont leurs trous. Ou encore leurs déchirures, leur fentes, leurs pertes, leurs replis, leurs mystères, leurs antres, et lorsqu'on nous exproprie de toutes ces obscurités, afin de nous installer dans des lieux suffisamment tranquilles pour qu'il ne s'y passe plus rien (ce qui signifie : des lieux remplis à ras bord de convenances), on nous expulse d'une ombre malsaine, pour nous exposer au soleil des indifférences académiques, démocratiques, technocratiques et programmées ¹⁸.

Le mauvais paysage est paysage tout court, et le reste spatial est tout simplement un lieu, celui de la différence, et sans doute aussi celui de l'altérité, un espace où d'autres nuances de la sensibilité, de la misère et de la pitié trouvent à s'exprimer. C'est en ce sens que les restes de la ville sont des biens collectifs, publics au sens le plus juste du terme, dans la mesure même où leur potentiel d'appropriation par tous reste entier. Ce sont des biens en ce qu'ils offrent à la ville ce supplément d'âme qui nous attache à elle, même lorsque notre regard glisse sur eux de manière ennuyée et indifférente.

NUDITES, OMBRES ET LUMIERES/ LE « FRIGIDAIRE » A MONTREAL

Notre premier récit est celui même de ce type de lieu à la fois banal, effrayant et poétique où notre sensibilité sort de son sommeil. Il porte sur une vaste friche urbaine montréalaise, sur laquelle subsiste un édifice à l'abandon. Il commence en 1927, quand la Montréal Refrigerating and Storage Limited érige aux abords du port de la ville un entrepôt frigorifique de 50 000 mètres carrés, distribués sur dix étages. L'édifice, tout en béton et aux allures modernistes, sera utilisé jusqu'en 1985, date à laquelle le propriétaire abandonne les lieux, alors dans un état lamentable. Tout autour, le paysage est vaste, ponctué de restes hétéroclites de la grande entreprise de dévastation des vieux quartiers des dernières décennies : la grande usine de bière Molson, une petite maison québécoise traditionnelle flanquée d'un pimpant jardin, une ancienne caserne de pompiers réaménagée en bureaux pour le Cirque du Soleil.

Le site du « frigidaire » est géographiquement proche du centre-ville, dont il est pourtant brutalement coupé au Nord par le trafic automobile intense de la rue Saint-Antoine. La rue Notre-Dame au sud, l'ampleur des espaces vides des anciennes gares de triage qui le séparent du Vieux-Montréal à l'ouest, la pente de l'étroite rue Montcalm à l'est qui monte pour offrir une vue sur l'immense Vieux-Port, composent un paysage qui a la coloration nostalgique des friches urbaines et le mutisme des lieux dont s'est retiré le travail des hommes. Les matériaux sont plus durs – béton, fonte, pierre – sont figés dans l'entrepôt, une voie ferrée, le pont Notre-Dame, qui apparaissent alors comme autant d'objets de taille démesurée, en souffrance, comme en quête d'avenir.

Dès son premier abandon, le « frigidaire » est habité par des « squatters », et bientôt, un incendie se déclare, qui fait deux victimes. C'est alors que le propriétaire tente de décourager tout usage, en mettant à nu sa structure. L'entreprise est conduite sans concessions. Le frigidaire est dévêtu de toutes ses enveloppes, murs extérieurs, revêtements de plancher, plafonds, murs intérieurs, services mécaniques et électriques, ascenseurs. Tout est abattu, arraché, emporté pour en faire un non-lieu, un espace en attente de détermination, sans usagers possibles, et sans « dedans ». Dans cette mise à nu, cette ouverture à tout vent d'un espace normalement enclos, se révèle l'intention de faire un « dehors », de fabriquer de l'extériorité, et donc d'assimiler l'édifice à un terrain vague.

Entre intériorité et extériorité

Pourtant, c'est un nouveau lieu qui émerge, qui exclut que l'on assume la naïveté de l'opposition entre le dedans et le dehors, et révèle l'intériorité comme une situation qui s'élabore et se vit au cœur même de l'extériorité.

L'intérieur du frigidaire est rythmé par des colonnes nombreuses, étage après étage, jusqu'au toit accessible par un unique escalier. Deux immenses puits de lumière, créés par la suppression des ascenseurs, révèlent

la force et la générosité inattendues de l'endroit balayé par de grands pans de lumière et d'ombre. De l'intérieur, la lumière de dehors elle-même étend un écran blanchâtre aux limites de l'édifice, et lui redonne sa vêtue perdue. De l'extérieur, l'absence d'enveloppe matérielle dit l'interdiction d'usage qui frappe l'édifice. Associée à la vacance du lieu, elle acquiert une force intimidatrice qui le pose comme un intérieur inaccessible. L'entrepôt est enfin cerné par l'indétermination même de son futur statut, qui rappelle qu'un propriétaire existe, qui a pouvoir sur le présent et le futur du site. Ainsi, lumière et nudité, puissantes dans leur intangibilité, le protègent de la pénétration, et donc d'une détermination non désirée.

L'extériorité de l'édifice est sensible dans le mouvement même d'exploration de l'intérieur qui conduit jusqu'aux limites du plancher. De tous côtés, elle doit s'arrêter au bord du vide, et s'arracher au vertige du dehors pour se réorienter vers un centre plus rassurant, vers le dedans. Partout, on se heurte à la lumière, mais aussi à l'ampleur des paysages qui s'imposent sans équivoque, la ligne brisée des tours du centre-ville, le Vieux Port, le pont Jacques Cartier, la courbe calme du Mont-Royal, et la place Viger, figée et déserte dans ses multiples parures. Le dehors s'engouffre aussi à l'intérieur avec les éléments oubliés, le grand bruit du vent, les rythmes de la pluie, la neige en tourbillons, comme dans un terrain vague.

De ce dernier, le frigidaire a, dans son abandon, la réputation douteuse, celle qui entache les lieux dit mauvais et malveillants de la ville, par opposition simplifiante avec ses lieux propres et clairs, animés par une humanité chaleureuse, et donc bienveillants. Il appartient au même registre de l'obscur, de l'incertain et de l'illégal.

Il en est aussi le caractère de reste urbain, d'aboutissement provisoire, dont il faut protéger le potentiel d'usage, de recyclage et de valeur d'échange contre des appropriations abusives. Ce n'est pas tant un déchet appelé à se décomposer, qu'un bien temporairement immobilisé, rendu improductif avant son retour dans le cycle des ressources actives. Et, de même que le terrain vague est souvent entouré de palissades, parce qu'il est, par nature, un bien d'une indéfinition toute temporaire, et qu'il devient, dès que sa vulnérabilité est ainsi révélée, l'objet des pratiques particulières, de convoitises et de surveillance, le frigidaire est entouré à sa base d'une haute clôture métallique, qui le pose sans ambiguïté non comme objet mort ou surplus, mais plutôt comme potentiel d'exploitation et de profit. C'est pourquoi, il acquiert très vite une vie légitime, ou du moins socialement tolérable, et l'autre clandestine, une vie diurne et l'autre nocturne, qui lui donnent une identité mouvante, mais toujours à fleur d'interdit.

Appropriation du sens du lieu

Dans l'ordre socialement tolérable et du diurne, il y a, pour quelques explorateurs occasionnels, une certaine exaltation à piétiner la clôture, à se rir de l'inaccessibilité symbolique de l'intérieur, se hisser sur le premier plancher, gravir les marches dans le vent et la lumière vers le désert des étages supérieurs, faire de l'escalade et des acrobaties, et à ne s'arrêter qu'une fois sur le toit. Il y a mille excuses à cela, prendre des photos, se coucher dans le soleil au-dessus du mouvement et de la rumeur de la ville. Ces appropriations se

font sur des modes ludiques et esthétiques socialement tolérés, et, à ce titre, sont perçues comme autant d'intrusions qui ne prêtent pas à grande conséquence.

Plus ambiguë est l'appropriation du frigidaire par les cinéastes et surtout par les photographes de mode, qui prennent pour fond d'images de parures luxueuses ses déchirures et ses ombres, et son atmosphère de lieu maudit. Elle relève d'une autre forme d'exploration qui opère par déplacement des contextes conventionnels des objets, révèle les dimensions poétiques du lieu dans sa dérégulation même, et fait de la gratuité et de l'improbabilité des images une prise de position esthétique.

Mais les appropriations les plus nombreuses sont de l'ordre du nocturne et du clandestin. C'est la nuit que le frigidaire devient la scène des actions et des rencontres que nous associons, lorsque nous ne nous y arrêtons pas pour y réfléchir, à la face obscure de la ville et à sa dimension d'immoralité.

Du point de vue topologique, ce qu'il est convenu d'appeler ici « le village gai » est proche du frigidaire. La nuit tombée, l'effervescence du quartier se déplace, pour des activités sexuelles que la société ne légitime pas, vers les premiers étages de l'édifice, mais aussi vers la rue Montcalm, où se tient une sorte de marché des échanges sexuels, et vers le jardin de la maison québécoise classée qui subsiste malgré tout sur les lieux.

De territoire privé, le frigidaire devient, chaque nuit, un espace ouvert à tout un chacun, mais aussi un intérieur, qui abrite des activités reconnues comme essentiellement privées. Il est approprié sur un de ces modes que nous ne voulons ignorer, le jeu, l'échange et le risque sexuels, par une population que nous ne pouvons désigner que sous le terme de « marginaux ». Comme nous avons du mal à affronter la vacuité d'un espace, que nous qualifions alors de « vague », nous ne trouvons pas les termes qui rendent justice à la diversité et à la complexité de cette population qui évoque pour nous la rébellion, une certaine indocilité, une forme d'errance. De guerre lasse, nous les appelons marginaux. Et, comme le terrain vague est un reste spatial, ces marginaux sont considérés, lorsque nous nous représentons les choses de manière rapide, comme les restes de la population citadine.

L'appropriation du frigidaire par une population qui ne se sent pas socialement légitimée est troublante parce qu'elle révèle l'intériorisation, par la « communauté gaie », pour reprendre une expression admise, de cette idée même de marginalité comme vie dans les marges de la société et de la ville. Une sorte d'adéquation semble alors s'opérer entre le caractère de reste urbain du frigidaire, et celui de reste d'une population que les marginaux formeraient. Cette adéquation est relativement confortable pour tous, puisqu'elle ménage un territoire moral et physique pour une population et des activités que la société considère comme inévitables, comme des produits secondaires (au sens où on parle d'effets secondaires, et donc indésirables) de son propre développement, mais aussi pour la population gaie elle-même, qui se donne ainsi d'autorité une scène publique en défi aux conventions qui régissent les assignations territoriales.

Le frigidaire, la rue Montcalm, le jardinet s'agitent alors de mouvements tabous, un spectacle d'ombres chinoises évoluant à contre-jour sur le fond de la ville illuminée. L'exhibitionnisme des uns côtoie les déambulations des autres, et la mouvance des ombres suit le rythme même des colonnes massives et hautes.

La nuit, le frigidaire est un intérieur enveloppé, et donc protégé par notre ignorance de son existence parfois, par notre crainte souvent. Il devient une scène publique, au sens où un salon devient l'espace public d'une maison lors d'une réception. Il est pourtant plus qu'un simple intérieur, en ce qu'il dynamise la vie des territoires alentour, où se déroulent des contacts exploratoires, les échanges des produits illicites, qu'il n'est atteint qu'au bout d'un parcours du dehors de la rue vers les étages inférieurs, et qu'alors même, il a sa propre complexité territoriale et sa propre déclinaison des transgressions, vers l'est de l'édifice plus animé, vers l'ouest obscur, ou vers le sud-ouest où les risques de visibilité sont les plus grands.

A cette fluidité s'ajoutent des prises de possession territoriales moins éphémères : à l'aide de papier, de plastique, de carton, des « coins », des « divans » sont ménagés, envers et contre tout, dans une manière impérieuse de revendiquer une forme explicite, conventionnelle même d'intériorité du lieu de tant de rencontres humaines.

Ces matériaux sont eux aussi des restes dont on tire profit pour donner à l'espace une certaine positivité. Ils voisinent avec ceux des rencontres sexuelles, dans une sorte de mépris pour l'endroit même qui les a permises.

Ainsi, outre celle de l'intériorité au cœur de l'extériorité, le déchet semble être la métaphore qui exprime le frigidaire, liant ses facettes et leur donnant force d'image sans pourtant les révéler toutes.

Aujourd'hui, le frigidaire a vécu. Une clôture neuve est apparue, des enseignes annoncent des projets de développement de la zone et une vocation nouvelle pour l'édifice. Un autre registre d'appropriation s'engage, qui repousse ailleurs dans la ville la clandestinité que la vacuité semble inviter. Nous restons avec le sentiment que le dedans et le dehors, le public et le privé ont parfois une limpidité trop grande pour être tout à fait crédible, et qu'il nous faut donc douter alors que même que notre déambulation dans la ville se fait plus familière et notre regard plus averti.

HUMBLES JARDINS, MODESTES REDEMPTIONS

Le second récit n'a pas de héros principal, mais un ensemble de personnages qu'on appelait hier, c'est-à-dire dans la France du XIX^e siècle et jusqu'à des jours récents, des « jardins ouvriers » et aujourd'hui des « jardins familiaux ». Ces jardins ont été implantés, dès leur origine, sur des espaces vacants dont on savait d'emblé qu'ils devaient, à plus ou moins longue échéance, être rendus à leurs propriétaires pour d'autres objets de construction. Leur nombre continue de croître dans la plupart des régions de France, comme d'ailleurs à Montréal, et ils continuent à fleurir sur des espaces précautionneusement concédés.

Notre premier récit tentait de cerner une variation des paysages de déréliction, en situant un édifice à l'abandon, d'une part, dans son histoire propre en tant que lieu, et, d'autre part, dans la saisie que nous pouvions avoir aujourd'hui de cet aspect des paysages de la modernité. Il proposait une exploration du sens de la perte de légitimité sociale d'un édifice et du paysage de friche industrielle dont il faisait partie.

Ce récit placera donc dans une perspective un peu plus longue, et sera celui d'un cas de figure où l'on voit le reste urbain chargé d'emblée d'une noble mission. Sa matière est l'analyse de cette mission, soit celle de la manipulation des idées de durée et d'ancrage territorial, qui sont associées à celle de jardin, et celle du rapport que ces idées entretiennent avec le reste spatial. Elle est aussi celle de l'évolution de cette mission et de sa traduction aujourd'hui en terme d'aménagement urbain.

Vision missionnaire pour des lopins de terre

L'histoire de ces jardins commence à la fin du XIX^e siècle avec l'abbé Lemire, qui est alors une des figures typiques du mouvement chrétien libéral. Imitant des modèles déjà existants en Suisse, en Allemagne, au Danemark et en Belgique, il fonde en 1896 la Ligue du coin de terre et du foyer, qui attribue des lopins de terre cultivables à des familles démunies. L'abbé Lemire appartient à un courant idéologique et politique, alors très dynamique et influent, qui se donne pour tâche de « ramener l'ouvrier à la terre », de le socialiser sur le modèle établi par les bourgeoisies et à le moraliser. Famille et petite propriété vont de pair avec le « terranisme », dont on attend mille bienfaits : combattre la pathogénie de l'industrialisation, et, autre phrase consacrée, « assurer la paix sociale »¹⁹.

Ce courant idéologique se forme dans le contexte d'une moindre tolérance à l'égard du spectacle répandu par la misère dans les grandes villes de la fin du XIX^e siècle, mais aussi de la dure réalité des topographies médicales qui montrent que les maladies et les épidémies les plus meurtrières frappent d'abord les classes populaires²⁰. L'une des conséquences de cette attitude défensive sera l'idéalisation des vertus de la vie rurale, censée attacher le paysan au sol et le garder fidèle à sa vraie nature de bon sauvage guidé par une morale ancestrale²¹.

Jardins-terroirs dans la ville

Le jardin ouvrier est donc une figure éminemment urbaine de jardin, qui tire sa légitimité d'abord de l'existence même d'usines nombreuses, poussiéreuses, mal éclairées, étouffantes, où les ouvriers travaillent dans un coude à coude incessant, à des tâches considérées comme viles. Il doit permettre tout ce que l'usine empêche : la liberté de se mouvoir, celles de se retrouver avec les siens seulement, l'accomplissement des tâches nobles.

Ce jardin est aussi essentiellement urbain parce qu'il doit s'opposer à l'étendue bâtie de la ville, mais en son cœur même, là où la spécificité de la cité s'affirme de manière la plus claire : dans ses quartiers industriels, ses quartiers ouvriers, à proximité des lieux de vie de cette population que les grandes villes industrielles attirent et transforment en prolétariat, et en complément du pavillon que les chefs d'industrie et de l'Etat construisent pour le loger décentement.

Il l'est enfin parce que la ville est dite immorale et corruptrice, tandis qu'il est vertueux et rédempteur. Au corps libéré du travailleur, à la réunification de sa famille doit s'ajouter l'émergence d'un sentiment de paix avec lui-même.

La beauté de surcroît

Enfin, le jardin ouvrier est « une forme secondaire de la vie sociale » en ce qu'il dédouble l'habitation sous la forme de processus d'appropriations dont, on l'a vu, on attend beaucoup. Il est habité par les pratiques jardinières, qui lui confèrent une des significations du chez-soi. En ce sens, il opère comme résidence secondaire où se déroulent les activités compensatoires de celles qui signifient la résidence principale²³.

Cette secondarisation de l'activité jardinière par rapport aux modalités d'appropriation de la maison, qui constituent le but ultime de l'entreprise tout entière, se retrouve dans le but d'éducation esthétique que lui assigne sans équivoque l'abbé Lemire :

Complément et correctif du travail industriel, le jardin ouvrier rend à l'homme sa personnalité, il le repose dans un travail libre, bien fait à la mesure de ses forces, et où l'outil, loin de le tyranniser, le sert. Il suffit à déterminer une aptitude au sentiment de la beauté et un effort pour la réaliser – éternel point de départ de toute ascension morale²⁴.

Ainsi la beauté est présente à plusieurs niveaux. Elle se manifeste dans les pratiques jardinières, les gestes qui attachent au coin de terre en permettant un retour à une situation archaïque de paix intérieure, à un âge d'or de la vie des paysans.

Mais le rôle rédempteur attribué aux jardins, et l'idéalisation des vertus agricoles qui les fondent, conduisent aussi à choisir des sites ayant quelques qualités « pastorales ».

L'association de l'usine et de ses vastes dépendances, du chemin de fer, de l'habitat ouvrier, et de l'étendue morcelée des jardins ouvriers à proximité de l'eau, d'un bois, ou d'un champ va aboutir à la formation d'un véritable paysage culturel, expressif d'un mode de vie et d'une histoire de classe, et qui devient le support de processus identitaires. Dans ce paysage qui semble fait de bric et de broc, les règles qui gouvernent les jardins découlent naturellement de la stratégie de familiarisation des classes populaires qui est à l'œuvre ici : ordre, propreté, utilitarisme, continuité des soins et usage familial en sont les mots clés.

A ces mots d'ordre s'ajoute un usage spontané, constant et complexe du reste pour bâtir, enclore et orner le jardin : têtes de lits, baignoires, bouteilles de bière, pneus de voiture, planches de bois, tout peut devenir quelque chose d'autres dans et autour du jardin. La créativité populaire à l'œuvre dans ces jardins bénéficie d'une tolérance qui ne la considère pas comme telle, mais l'assimile à un simple jeu sans grande portée. La fierté des jardiniers, toujours constatée et soutenue par les gestionnaires des jardins populaires et les représentants des municipalités, reste une sorte de secret réservé à ces cercles, jusqu'à ce que se porte sur les jardins ouvriers un regard nouveau, qui leur reconnaît valeur esthétique²⁵, psychologique²⁶, économique et écologique²⁷. Une nouvelle version de la glorification de ces jardins s'engage, qui voit en eux le territoire d'une praxis culturelle originale et libre du sol, du temps de loisirs des jardiniers et, surtout, du déchet.

L'esthétique et le moral

Le rebut, on le sait, n'a pas bonne presse. Il dit la pauvreté, et, à ce titre, ne s'utilise pas comme tel, mais sous une forme sublimée ou détournée, qui lui confère une autre dimension plus respectable. C'est cette dimension et le respect de la praxis qu'elle exprime qui ont été révélés par exemple, il y a une vingtaine d'années, par les travaux de nombreux chercheurs dont Lassus, qui a par exemple forgé pour les jardiniers le nom ennoblissant d'habitants paysagistes²⁸.

Ce qui faisait jusqu'ici paysage culturel mais sans gloire aux yeux de l'élite devient, il y a environ vingt ans disions-nous, sous l'effet d'interprétations esthétiques et psychologiques, un paysage admirable aux yeux d'une minorité de cette même élite, paysage digne d'être respecté comme partie d'un patrimoine de paysages urbains plus vastes et plus complexes. C'est pourtant justement l'époque où les opérations d'urbanisme, dans toutes les villes de France de quelque envergure, conduisent à sacrifier impitoyablement ces jardins.

Jardins précaires

Tant de grandeur héritée du XIX^e siècle dans la vision de la mission attribuée à ces modes jardins a provoqué des critiques radicales. On ajoutera à celles, largement connues et qui portent sur l'outrecuidance des bourgeoisies qui ont imposé la mise en coupe réglée des cultures populaires²⁹, l'idée que la mise en pratique du projet de jardins ouvrier a relevé pendant un demi-siècle d'une gestion attentiste, économique et relativement facile du reste urbain.

Les jardins ouvriers, nous l'avons dit, nous l'avons dit, sont à l'origine partie intégrante de la politique d'habitation sociale, mais ils sont souvent fondés avec l'aide du patronat local et donc sur initiative privée. Loués aux municipalités et aux administrations publiques par les associations réunies en Fédération nationale des jardins familiaux, les terrains sont concédés pour un temps seulement, et sans promesse de permanence, à des associations reconnues d'utilité publique. La crainte de voir une réserve foncière se transformer en « zone », celle d'attirer une animation indésirable dans les terrains vagues fait opter les municipalités pour ce type d'aménagement qui leur permet de se décerner à moindre frais un prix de paternalisme et un *satisfecit* toujours politiquement utile. Cette attitude fait pendant longtemps des jardiniers les gardiens sourcilieux quoique involontaires d'un capital foncier dont la valeur va croissant. L'implantation de jardins ouvriers, par exemple en région parisienne, dans les zones *non aedificandi* que sont les glacis des forts, relève de la même attitude préventive, qui consiste à tenter de faire d'espaces de propriété collective (la municipalité) et sans détermination immédiate des lieux de pratiques temporaires privées.

Il n'en reste pas moins que deux conceptions de la durée sont en conflit dans ce cas d'appropriation de l'espace. Car les jardins ouvriers font partie, sur le plan idéologique, d'un projet social qui a pour objectif d'enraciner une classe, de la stabiliser, de lui donner les moyens de s'identifier à un statut, une fonction dans le corps social déterminés par des instances qui lui sont extérieures. L'entreprise du jardinage, dans sa complémentarité avec celle d'habitation du pavillon ouvrier, équivaut alors une autoconstruction, à la formation d'une image à soi comme membre reconnu et moral d'une communauté donnée. Elle devrait l'être de l'ordre non de la recherche identitaire, mais de l'intériorisation d'une identité.

Cette dynamique d'autoconstruction suppose la durée, et, de manière plus fondamentale, la confiance dans l'unité du temps, dans sa continuité, comme les actions du jardinier la supposent également. Pour jardiner pleinement, il faut avoir la conviction que les humbles travaux d'aujourd'hui préparent les tâches délicates de demain et l'attente du surlendemain, qui sera suivi lui-même des gestes attentifs avant le repos et le sentiment d'aboutissement temporaire que donnent la maturité des fruits et l'épanouissement des fleurs.

L'enjeu de cette appropriation du jardin est la formation d'un sentiment particulier, celui d'avoir un moi unitaire en dépit de son dynamisme, de ses évolutions nécessaires. C'est donc le sentiment que le jardinier a le temps devant soi, et le temps pour soi. Les jardins ouvriers ne donnent pas ce sentiment, mais plutôt celui du sursis, de l'œuvre en cours de maturation qu'une intervention soudaine peut réduire à néant avant son aboutissement.

Révélation et destruction

Il y a eu, nous dit-on, beaucoup de jardiniers heureux dans les jardins ouvriers. Ils ont souvent créé des univers intimistes capables de bon voisinage et de sociabilité bonhomme au sein de véritables « sociétés de jardinage » qui avaient l'art de mêler le bricolage au jardinage et ce dernier aux fêtes saisonnières. En d'autres termes, leur créativité a été découverte et même révélée, expliquée, admirée, rapprochée de l'Art Brut, avec lequel elle partage une séparation d'avec la culture dominante et la production d'une esthétique particulière, hautement idiosyncratique et circonstancielle.

C'est que le jardinier des jardins ouvriers, en dépit de la souffrance qu'il ressent à l'idée de la précarité de son action, du caractère concédé de son territoire, du sentiment de n'être jamais complètement chez soi mais plutôt d'être, comme son œuvre, en sursis, ce jardinier prend ces espaces qu'il sait résiduels comme ils sont, y bâtit une gloriote à l'aide de résidus, le clôt d'objets hétéroclites qui finissent par faire un muret ou une limite symbolique, y pose en les détournant les objets trouvés et collectés avec patience, enthousiasme et un brin d'ironie envers soi-même, envers ces prouesses de chiffonnier artiste que les autres bientôt lui envient. Ce jardinier « fait avec » : avec la terre comme elle est, avec les objets qu'il trouve et dont il découvre les potentialités sans prestige mais qui servent sa propre pulsion ludique.

« Faire avec », c'est entrer dans le jeu des choses comme elles se donnent à soi, et c'est aussi accepter le reste des autres comme richesse possible pour soi. Non qu'il ne faille pas souffrir pour en arriver là, à cet assentiment intérieur à une contrainte extérieure que l'on perçoit comme impossible à surmonter. La souffrance et l'indignation aussi sont là, justement dans les années 1960 et 1970 quand, sous la poussée de l'urbanisation, partout en France des bulldozers rasant les jardins ouvriers, creusent le sol pour bâtir des tours d'habitations, construire des autoroutes, des stationnements, des centres commerciaux :

Avant, j'avais un autre jardin [...], il a été supprimé. Les bulldozers un jour se sont amenés et ma foi, ils ont tout foutu en l'air. La cabane, la belle cabane...ça faisait mal au cœur, hein, je vous le dis [...] quand les bulldozers sont venus, ils ont filé du fuel là-dessus et puis tout a brûlé en moins de deux. Un saccage...Un saccage...On se serait dit en plein guerre, quoi...³⁰

Cette destruction est alors l'occasion de plusieurs autres révélations. Au spectacle du feu dévorant le lieu de tant de soins, le jardinier est brutalement renvoyé à l'intransigeance de ces mêmes circonstances dont il s'accommodait, et donc qu'il niait, dont il refusait de voir le sens plein : la précarité d'une location de jardin, la contradiction entre la durée du jardinage, celle de l'autoconstruction de soi et celle d'un bail. A cette révélation s'ajoutent la mesure de sa propre révolte, la surprise ressentie à l'éprouver. D'autre part, la portée de la destruction nous est révélée par ceux-là mêmes qui nous avaient éveillés au sens de ces jardins, à l'ennoblissement et à la légitimation des restes urbains auxquels ils aboutissaient. Enfin, se révèle l'attitude des responsables des associations de jardins ouvriers, qui soudain exigent de leurs jardiniers une nouvelle soumission à de nouvelles convenances sociales d'ordres à la fois esthétique et moral.

Bidonvilles

Après vingt-cinq ans de ces saccages, et sans avoir eu le temps de bénéficier de leur ennoblissement par l'élite culturelle, les trois quarts des jardins ouvriers de France ont disparu. Ils continuent pourtant dans les années 1980 et aujourd'hui encore à être réclamés par une population plus diversifiée que par le passé sur le plan socio-économique, et l'on se demande comment en aménager de nouveaux. Les municipalités continuent à tenir à leur propos un discours datant du XIX^e siècle, mais allégé de ses contenus par trop grandiloquents et d'un paternalisme un peu méprisé aujourd'hui. Mais elles continuent, en accord avec les associations qui réclament ces jardins avec une force renouvelée, à en parler en terme d'hygiène physique et morale et en référence à la famille. Mais d'autres mots apparaissent, tels « la distraction », « le plaisir », « la détente ». Le jardin ne demande pas moins de travail, mais il est censé procurer d'autres joies, et selon des modalités différentes³¹.

Car ce qui nous a été révélé comme art et comme phénomène édifiant de créativité a été entre-temps réduit par les administrations publiques et par les urbanistes à de la laideur, produit d'une utilisation anarchique de déchets honteux. Les jardins ouvriers du passé, entend-on dire dans les municipalités et chez les urbanistes officiels de Paris, Strasbourg, Belfort ou Mulhouse, c'étaient des bidonvilles. Quoi de plus insultant que ce vocable, qui évoque non pas le « faire avec » dans son aspect joyeux et créatif, mais le « faire avec » comme signe de la misère, de l'aliénation, de la négligence, de l'ignorance enfin.

Car c'est bien l'ignorance qui est ici dénoncée, et elle concerne les codes esthétiques qui devraient présider à l'arrangement des jardins. Elle prend place alors même que les jardins ouvriers sont jugés incompatibles avec la cherté des terrains à bâtir et qu'ils sont franchement, délibérément aménagés dans les espaces interstitiels et résiduels de la ville moderne : à proximité, en surplomb ou en contrebas d'autoroutes, dans les zones *non ? dificandi*, aux environs des aéroports, de plus en plus loin des villes.

A cette accusation d'ignorance, les responsables des associations sont prêtes à répondre par des soumissions nouvelles. Reprenant à leur compte les termes mêmes que les urbanistes utilisent pour disqualifier les jardins, ils réclament une nouvelle légitimité en jouant sur plusieurs tableaux. Sur le plan esthétique, tous les apprentissages sont nécessaires et possibles :

Avant, chacun construisait une cabane à sa guise. Le résultat, c'était le bidonville, l'anarchie. Les Français n'ont aucun sens d'esthétiques, ils font n'importe quoi quand on les laisse faire, et nous, on avait les urbanistes sur le dos qui criaient au scandale et menaçait de faire tout supprimer. Nous avons donc mis au point un modèle de cabane qui est fourni à tout le monde. Le portillon lui aussi est un modèle imposé et obligatoirement fourni aux locataires³².

Le regard du public

Au nouveau discours des urbanistes et municipalités qui assimile le jardinage à l'obligation de produire du beau selon des canons bourgeois, répond à une intériorisation, par les responsables d'associations, des jugements de valeur disqualifiant cette forme de praxis populaire. Ainsi se manifeste le désir de survivre par ajustement, adaptation et donc intégration au champ social dans son ensemble, et, en particulier, au paysage urbain dominant dont toute la légitimité n'est pas aussi fragile.

La Ligue du coin de terre s'efforce depuis des années d'amener les collectivités ou les administrations qui possèdent des réserves à [...] mettre à la disposition des associations tous les espaces interstitiels sur lesquels elles n'ont pas encore de projets d'équipements ; et ce pour une durée qui permette à l'occupant d'amortir ses aménagements, soit au moins quinze ou vingt ans [...] On s'est rendu compte que le jardin pouvait non seulement offrir une solution d'occupation intéressante pour les espaces délaissés et les rebus provisoires de l'aménagement urbain, mais qu'il pourrait en outre profiter à la collectivité tout entière s'il était intégré dans un ensemble ouvert au public. Les collectivités n'auraient même qu'à y gagner, puisque seuls les frais d'investissements leur incomberaient, la gestion étant assurée par les jardiniers eux-mêmes³³.

Quoi de nouveau dans ce texte ? D'abord le caractère délibéré, conscient, de l'acceptation des « espaces délaissés et des rebus provisoires de l'aménagement urbain », pondérée d'une requête de durée minimale de la location. La conscience d'être utile aux collectivités d'autre part. Mais, surtout l'idée que les jardins ouvriers, maintenant appelés familiaux pour éloigner toute évocation péjorative du lieu, doivent non plus être ces lieux intimes et pourtant de plein air, mais des endroits qui s'intègrent à un ensemble ouvert et public. Les jardins ne sont plus seulement offerts au regard des autres jardiniers membres de la même société de jardinage, mais aussi aux passants anonymes, à tout un chacun.

Civisme et civilité

Les jardins familiaux veulent faire preuve de civilité et de civisme. Leur civilité va se manifester dans l'acceptation de « bonne manière » dans l'aménagement des jardins. La ville de Strasbourg par exemple, adopte en 1980 un cahier des charges qui consacre son deuxième chapitre aux conditions d'aménagement et d'équipement du jardin, et limite de manière drastique les modèles de gloriettes autorisés, leur mode de construction, les matériaux utilisés, les dimensions³⁴.

Le civisme va prendre la forme de l'ouverture, de l'accueil des étrangers sur un territoire qui va être ainsi reconnu comme emprunté à la collectivité en dépit du labeur qu'il exige et des attachements qu'il provoque. En consentant à « s'intégrer à un ensemble ouvert au public », le reste est publiquement annoncé comme bien public³⁵. Il est donc condamné à rentrer dans le rang, et, sur le plan esthétique, à accepter la banalisation et l'uniformisation.

Humbles jardins, modestes défis

Ainsi se perd le dernier privilège du jardinier : la liberté de se donner un territoire et un enclos, personnel, et avec les moyens de son choix, sur un territoire loué et concédé à la périphérie des villes dont il tire une beauté qui est sienne. Dans les jardins familiaux de ces vingt dernières années, les cabanes faites de pièces rapportées sont aujourd'hui des gloriettes identiques, toutes fournies par les municipalités et placées selon un ordre défini par les urbanistes. Les matériaux, formes et dimensions des clôtures, des réservoirs d'eau, font l'objet de mesures précises. Mais il serait étonnant que les jardiniers, ouvriers ou familiaux, s'en tiennent là, et se laissent finalement intimider. Nous faisons le pari, sans grand risque ni gloire, que les objets détournés, les restes de la ville moderne, reprendront discrètement leurs droits dans ces jardins.

Mais nous ne ferons pas le pari du retour de l'intimité traditionnellement courant dans ces lieux. Dans ces « ensembles ouverts au public », de larges allées bordées de bancs publics séparent les jardins, auxquels on accède après avoir garé sa voiture dans le stationnement prévu à cet effet. Un itinéraire de visite est dessiné, qui permet de se conduire comme un visiteur, en étranger intrus, dans un univers où les gestes devaient concourir à un retour vers soi, et à la constitution d'un univers autour de soi, et dont le jardinier est le centre.

S'il devait pourtant réussir à créer de l'intimité dans un endroit public, gageons que sa réussite sera cachée, l'aboutissement des ruses et de partages de secrets avec d'autres jardiniers, et donc de défis à la double surveillance des responsables d'associations et de la municipalité. Car nous avons rencontré bien des jardiniers heureux dans ces nouveaux jardins. L'un d'eux avait creusé une véritable cave à vins, spacieuse, fraîche et poétique, sous la gloriette la plus banale du monde. Il y conservait quelques bouteilles, et descendait parfois y dormir après l'heure officielle de fermeture du jardin, heureux et fier de la niche qu'il jouait ainsi les soirs d'été aux gendarmes du lieu.

PAYSAGE DE RESTE ?

Ainsi, notre cheminement nous conduit à penser que les « espaces délaissés, rebuts provisoires de l'aménagement urbain » ne sont jamais tels que dans la mesure de notre incapacité à les voir. Dans le moment même où ils sont en attente de réaménagement, ils ont leurs caractères qui font que notre regard peut les remplir de sens. Tous éloignent certains d'entre nous et en attirent d'autres, qui ne sont pas nécessairement des marginaux, mais parfois, comme notre dernier récit l'a montré, ceux -là mêmes qui aspirent le plus ardemment à l'intégration sociale et à ses dignités.

En ce sens, il n'y a pas vraiment des restes de la ville, simplement parce que la ville n'est pas le plein d'idéal, satisfaisant et reposant que nous voulons qu'elle soit, sans ombres et sans menaces, sans rappels de nos échecs d'aménagement, de notre brutalité paysagère, de notre indifférence à la déréliction que cette violence faite aux lieux fait naître.

La ville n'est pas plénitude. Au cours de nos itinéraires, nous trébuchons sur le gravier inattendu de ses terrains vagues, et l'ennui et l'inquiétude nous prennent alors qu'il faudrait s'arrêter et reconnaître que le terrain vague manifeste une forme de scotomisation, celle du passé du lieu et qu'il en est aussi comme la mémoire en creux.

Et lorsque nous franchissons un échangeur d'autoroute, à voir toutes les étendues qui gisent tout autour, nous devrions peut-être moins nous poser la question évidente : « Etait-ce bien nécessaire ? » que nous demander s'il faut vraiment en faire quelque chose.

De doute en questionnement, et de questionnement en reconnaissance, il faudra bien apprendre à regarder les restes de la ville et à les prendre pour ce qu'ils sont : des parties intégrantes de la ville comme projection au sol de notre société, et donc de nos priorités, préjugés, fiertés et hontes. Cet apprentissage est nécessaire, il devient possible dès qu'est reconnu la valeur de ces paysages comme révélateurs de la multiplicité des regards, des pratiques, des sens enfin dont la ville est le support. Il ne préjuge pas de notre désir de les voir être réappropriés différemment, sur des modes plus joyeux ou plus conventionnels. Si la ville est toujours en cours de production, alors il nous faut assumer à la fois ce qu'elle est et la nécessité de sa transformation, dans ses hauts lieux comme dans les espaces résiduels.

NOTES

1. Jacques Cloarec, Gérard Colomb, Bernard Kalaora, « Crise du Paysage ? », *Ethnologie française*, tome 19, Paris, Armand Colin, 1989, p. 197 -200.
2. Michel Baillon, *Les relations entres statut socioculturel et fréquentation de la forêt*, Paris, Laboratoire d'Economie de l'Ecole Polytechnique, 1973 ; Bernard Kalaora , *Le Musée vert ou le tourisme en forêt. Naissance et développement d'un loisir urbain, le cas de la Forêt de Fontainebleau*, Paris, Editions Anthropos, 1981.
3. Michel Conan, Postface à la réédition de William Gilpin, *Trois essais sur le beau et le pittoresque, paru en 1700 dans la traduction du Baron de Blumenstein*, Paris, Editions du Moniteur, 1983 ; Michel Conan, « Nature into Art : Gardens and Landscapes in the Every Day Life of Ancien Rome » *Journal of Garden History*, vol.6, n°4, p. 348-356 ; Christopher Hussey, *The Picturesque. Studies in a Point of View*, Londres, G.P. Putnam's Sons, 1927 ; David Watkin, *The English Vision. The Picturesque in Architecture, Landscape and Garden Design*. Londres, John Murray, 1982.
4. Yves Luginbuhl, « Paysages élitaires et paysages ordinaires », *Ethnologie française*, tome 19, Paris, Armand Colin, 1989, p.127 -138 ; Bernard Kalaora et A.Savoie, *La forêt pacifiée*, Paris, L'Harmattan, 1986.
5. Sylvie Rimbart, *Les paysages urbains*, Paris, Armand Colin, 1973.
6. Kevin Lynch, *L'image de la cité*, Paris, Dunod, 1969.
7. Raymond Ledrut, *Les images de la ville*, Paris, Anthropos, 1973.
8. Olivier Quéroutil et Bruno Vayssière, « Démolition et destruction, Ville panique », *Traverses*, n°9, Paris, Editions de Minuit, 1977, p.47-51 ; Paul Virilio, « L'Etat d'urgence ou du lieu déjection au lieu d'éjection, Ville panique », *Traverses*, n°9, Paris, Editions de Minuit, 1977, p.60-67 ; Pierre Sansot, « Vers une petite métaphysique du reste, Le Reste », *Traverses*, n°11, Paris, Editions de Minuit, 1978, p.3-10.
9. Paul-Henry Chombart de Lauwe, *Des hommes et des villes*, Paris, Payot, 1963.
10. Henri Lefebvre, *La révolution urbaine*, Paris, NRF, 1970.
11. Michel Foucault, « Questions à Michel Foucault », *Hérodote*, n°1, 1976.
12. Lucien Chabasson, *L'Etat et le paysage*, présentation faite au Colloque franco -japonais sur la recherche paysagère, Maison Franco -Japonaise (Nichi-Futsu-Kaiku), Tokyo, 1987.
13. Pierre Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Editions de Minuit, 1979.
14. Pierre Sansot, *loc.cit.*
15. Arnaud Lévy, « Evaluation étymologique et sémantique du mot 'secret' », *Nouvelle revue de psychanalyse*, 14, 1976, p.131 -140
16. Bernadette Lizet, « Naturalistes, herbes folles et terrains vagues », *Ethnologie française*, tome 19, Paris, Armand Colin, 1989, p.253 -269
17. Joris-Karl Huysmans, *Autour des fortifications, Œuvres complètes*, I, Paris, G.Grès et Cie, 1928.
18. Alain Médam, « Cathédombres. Ville panique », *Traverses*, n°9, Paris, Editions de Minuit, 1977, p.114.

19. Jean-Marie Mayeur, *Un prêtre démocrate*, Paris, Casterman, 1974 ; Frédéric Le Play, *Principes de la paix sociale. La famille*, vol. 1, La Réforme de la société, Paris, Plon, 1941 ; Roger-Henri Guérand, *Les origines du logement social en France*, Paris, Les Editions ouvrières, 1967.
20. Jacques Donzelot, *La police des familles*, Paris, Editions de Minuit, 1977.
21. Frédéric Le Play, *Principes de la paix sociale*, vol.2, Le travail, Paris, Plon, 1941.
22. M. Dufourmantelle, « La réforme de l'habitation par le jardin », *La réforme sociale*, tome 3, 1882, p.301 - 306, et *La réforme sociale*, tome 68, 1914, p.376-387.
23. Pierre Sansot, *L'espace et son double. De la résidence secondaire aux autres formes secondaires de la vie sociale*, Paris, Editions du Champ urbain, 1978.
24. Françoise Dubost, « Les jardins de Créteil », *Traverses, jardins contre nature*, n°5/6, 1977, p.194.
25. Bernard Lassus, *Paysages quotidiens, de l'ambiance au démesurable*, Paris, Centre de création industrielle, 1975.
26. Jean-René Hissard et François Portet, « Les jardins ouvriers de Belfort », *Traverses, jardins contre nature*, n°5/6, 1977, p.178 -191 ; Françoise Dubost, *Côté jardin*, Paris, Scarabée et compagnie, 1984.
27. Marc Ambroise-Rendu, « Espaces verts de poche », *Le Monde*, 8-11-1975 ; Philippe Saint-Marc, cité par Jean-René Hissard et François Portet, loc.cit., p.179.
28. Bernard Lassus, *Jardins imaginaires. Les habitants paysagistes*. Paris, 1977. Jean-René Hissard et François Portet, loc.cit.
29. Léon Murard et Paul Zylberman, « Le petit travailleur infatigable ou le prolétaire régénéré », *Recherches*, n°25, 1970.
30. Françoise Dubost, loc.cit., p.201.
31. Paule Gautier, « Du lopin individuel à l'espace vert collectif : les jardins familiaux », *Départements et Communes*, 1979, p.131-137.
32. Françoise Dubost, loc.cit, p.202.
33. Ville de Strasbourg, *Cahier des charges du 2 décembre 1980* définissant les conditions générales d'attribution et de location des jardins familiaux de la Ville de Strasbourg.
34. Paule Gautier, loc. cit., p.134.
35. Ville de Strasbourg, loc.cit., p.17.

Nom du document : La ville et ses restes - un texte de Perla Serfaty-Garzon
Répertoire : C:\Documents and Settings \Propriétaire\Bureau
Modèle : C:\Documents and Settings \Propriétaire\Application
Data\Microsoft\Modèles\Normal.dot
Titre : La ville et ses restes
Sujet :
Auteur : MKS
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 02/08/2003 9:47
N° de révision : 2
Dernier enregistr. le : 10/08/2003 10:13
Dernier enregistrement par : MKS
Temps total d'édition :451 Minutes
Dernière impression sur : 17/09/2003 1:29
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 24
Nombre de mots : 10 078 (approx.)
Nombre de caractères : 55 433 (approx.)